



FIDA

FONDS INTERNATIONAL DE DÉVELOPPEMENT AGRICOLE

Conseil d'administration - Soixante-sixième session

Rome, 28-29 avril 1999

RAPPORT DU COMITÉ DE VÉRIFICATION DES COMPTES

1. Le Comité de vérification des comptes a tenu sa soixante-cinquième réunion le 15 mars 1999 et rend compte au Conseil d'administration des points ci-après.

Examen des états financiers vérifiés du FIDA pour 1998

2. Le comité a examiné les états financiers du FIDA pour l'exercice clos le 31 décembre 1998 et a pris note avec satisfaction de l'avis du commissaire aux comptes, PricewaterhouseCoopers, selon lequel les états financiers présentent de façon sincère et régulière la situation financière du FIDA ainsi que le résultat de ses opérations et ses mouvements de trésorerie, en accord avec les normes comptables acceptées sur le plan international. À compter de 1998, la présentation de l'état des activités et des variations de l'actif net a été modifiée afin de montrer de façon plus détaillée les activités du Fonds pour l'année et l'évolution de l'actif net. Cette nouvelle présentation souligne que le Fonds est une institution financière internationale à but non lucratif créée dans le but de mobiliser des ressources aux fins d'octroyer des prêts à des conditions libérales et des dons pour la mise en oeuvre de projets dans les pays en développement.

3. Le comité a également examiné le document GC 22/INF.7, Chiffres significatifs pour l'année qui a pris fin le 31 décembre 1998, distribué à la vingt-deuxième session du Conseil des gouverneurs. Les informations présentées ont été établies à la demande du Comité de vérification des comptes lors de son examen des comptes de 1997. Tout en félicitant le secrétariat des données utiles figurant dans le document, le comité a demandé que des précisions supplémentaires soient données sur certains secteurs où apparaissent d'importantes augmentations par rapport à l'année précédente (dépenses de personnel, produit des placements et décaissements). La version révisée est distribuée à la présente session du Conseil d'administration sous la cote EB 99/66/INF.5 pour faciliter l'examen par les membres des états financiers.



4. Le comité a pris note que l'actif total du Fonds au 31 décembre 1998 se chiffrait à 5,96 milliards de USD, ce qui représente une augmentation par rapport aux chiffres de 1997 de 5,39 milliards de USD. Le passif avait également augmenté à 276 millions de USD contre 126 millions de USD en 1997. Ainsi, l'actif net à la fin de 1998 se montait à 5,68 milliards de USD contre 5,26 milliards de USD en 1997. En 1998, le produit net des placements était de 188 millions de USD, soit une augmentation de 14,6% par rapport au chiffre de 1997, et provenait principalement du portefeuille d'obligations mondiales à revenu fixe. Les rentrées provenant des commissions de service des prêts ont également progressé de 10,6% par rapport à l'année précédente, essentiellement du fait de l'accroissement du nombre des prêts facturés (464 en 1998 contre 425 en 1997). En 1998, le total des décaissements a atteint 324 millions de USD contre 281 millions de USD en 1997 - résultat imputable au renforcement des modalités d'exécution du programme, du mécanisme de décaissement rapide introduit dans la R.P.D. de Corée et de l'augmentation nette des nouveaux prêts ayant pris effet, qui sont passés de 26 en 1997 à 35 en 1998.

5. Le comité a noté que les dépenses en 1998 étaient conformes au programme de travail et budget approuvé et a félicité le Fonds de sa bonne gestion.

6. Les membres du comité ont examiné une recommandation de PricewaterhouseCoopers concernant la nomination de spécialistes de la gestion des risques de change. L'un d'entre eux a été engagé pour les risques sur les marchés émergents avec un mandat de 200 millions de USD en actifs et commencera ses opérations en avril 1999. Les monnaies autres que celles des marchés émergents sont couvertes par une matrice par laquelle toutes les monnaies sont affectées à l'une de celles qui composent le panier du DTS. Cette opération a été facilitée par l'introduction de l'euro. Le comité a demandé qu'une note copiée au commissaire aux comptes lui soit présentée au cas où l'on s'écarterait de la recommandation de PricewaterhouseCoopers.

Séance privée avec le commissaire aux comptes

7. Le comité s'est entretenu à huis clos avec deux représentants du commissaire aux comptes, PricewaterhouseCoopers, et a examiné le mémorandum de synthèse issu de l'exercice de vérification des comptes pour 1998.

8. Suite à ses entretiens avec le commissaire aux comptes, le comité a recommandé que le Conseil d'administration approuve les états financiers du FIDA pour 1998 en vue de leur présentation au Conseil des gouverneurs à sa prochaine session.

Soixante-sixième réunion du Comité de vérification des comptes

9. Cette réunion du Comité de vérification des comptes était prévue pour le 27 avril 1999. Malheureusement, le quorum des membres n'étant pas atteint, la réunion a dû être reportée à une date ultérieure.